



Energy  
Assistance

## Modalités pour faire un don

Votre don est déductible fiscalement si égal ou supérieur à 40 EUR et une attestation fiscale vous sera envoyée courant du mois de mars de l'année qui suit votre versement.

A mentionner impérativement en communication de votre versement

« don à Energy Assistance – Nom – Prénom ».

Compte bancaire Energy Assistance

IBAN BE98 3101 6758 7693 - BIC BBRUBEBB

## Respect de votre vie privée

Vos coordonnées sont indispensables pour vous envoyer votre attestation fiscale. Elles sont enregistrées et traitées dans notre banque de données. Sachez néanmoins que nous ne les partageons avec aucun autre organisme.

Vous souhaitez consulter, modifier ou supprimer vos données de nos fichiers ?

Contactez-nous au +32 (0) 2 510 74 38 ou via e-mail à [Energyassistance.asbl-vzw@engie.com](mailto:Energyassistance.asbl-vzw@engie.com)